

**MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR
MRC DE TÉMISCOUATA
PROVINCE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC

Aux contribuables d'Auclair, avis public est donné par la directrice-générale et secrétaire-trésorière, Josée Dubé, qu'une séance spéciale du conseil municipal se tiendra le 21 décembre 2020. Lors de cette séance spéciale, la Municipalité adoptera le règlement portant le numéro 2020-08 fixant le budget de la Municipalité pour l'exercice financier 2021 et décrétant le taux de taxes et d'intérêts pour ce même exercice.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal.

Donné, ce 10^{ème} jour de décembre de l'an deux mille vingt.

Josée Dubé,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Josée Dubé, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité d'Auclair, certifie avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le 10 décembre 2020, entre 8h30 et 12h00.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 10 décembre 2020